



Coordination Syndicale Départementale CGT Haut-Rhin

Wittenheim, le 5 septembre 2017.

Monsieur Laurent TOUVET
Préfet du Haut-Rhin
7, rue Bruat
BP 10489

68020 COLMAR cedex

Objet : Suppression brutale et sans alternative des emplois aidés.

Monsieur le Préfet,

Les gouvernements successifs, à partir des années 1990, ont développé de manière importante des dispositifs de « contrats aidés », « d'emplois aidés », et, ainsi, mis progressivement en place des mesures d'exonération des cotisations sociales patronales. Le dernier en date est le CICE (Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi), dont les effets sur les créations d'emplois sont plus que contestables.

La CGT a dénoncé de longue date ces cadeaux au patronat, dont l'effet sur l'emploi est, pour le moins, controversé. Mais les supprimer de manière brutale, sous couvert d'austérité, avec comme seule réponse de simples promesses de programmes de formation professionnelles, dont personne ne connaît le contenu, n'est pas acceptable.

Nombre de ces contrats étaient conclus par des collectivités locales ou des ministères de l'État, comme celui de l'Education Nationale. La suppression des contrats aidés, c'est 280 000 personnes qui se verront reléguées de contrats précaires au rang du chômage, avec les difficultés à vivre qui en découlent. Les bénéficiaires des emplois aidés sont majoritairement des personnes déjà fragilisées par des années de chômage qui ont d'abord besoin d'un toit et de subvenir à des besoins élémentaires, tels ceux de santé.

La CGT n'a jamais cautionné « les contrats aidés » : ils sont une exploitation de femmes et d'hommes sur de véritables emplois mais avec des salaires, et/ou déroulements de carrière, plus précaires que ceux étant « non aidés » !

La CGT ne peut accepter que les salariés les plus précaires, ces femmes et ces hommes qui ont œuvré pour le Service Public dans beaucoup de collectivités du département, se retrouvent à la rue du jour au lendemain pour les besoins du plus grand profit, de la finance, les besoins du capital.

D'autre part, dans le contexte d'austérité subi par les collectivités locales, le dispositif des Contrats Aidés permettait l'embauche de salariés qui n'aurait pas eu lieu sans la mise en application de ce dispositif. Aujourd'hui, à l'écoute des agents de la Fonction Publique Territoriale, nous recevons de nombreux appels désespérés !

Qu'en est-il de l'Humain ? Qu'en est-il du devenir de ces personnes qui se retrouvent sans emploi à partir de septembre ?

Quelle arrogance de dire que les contrats aidés coûtent cher, quand on sait que nombre d'entre eux ont eu pour finalité une utilité publique.

Que conclure après la comparaison entre les 7 500 Euros de subvention par emploi aidé et les 20 milliards d'Euros versés annuellement aux entreprises du CAC 40, grâce au dispositif du CICE.

La Fédération CGT des Services Publics, la Coordination Syndicale Départementale des Services Publics du Haut-Rhin, considèrent que :

- ✚ La suppression des contrats aidés ne supprimera pas les besoins de Service Public qui s'accroissent avec l'évolution de la société ;
- ✚ Une suppression à l'emporte-pièce des contrats aidés est une erreur grossière du gouvernement et une attaque en règle contre le Service Public dans sa globalité ;
- ✚ Les conséquences de cette mesure seront désastreuses tant pour les personnes que pour les collectivités territoriales et le milieu associatif.

La Fédération CGT des Services Publics, la Coordination Syndicale Départementale des Services Publics du Haut-Rhin, exigent que :

- ✚ Ces emplois soient remplacés par des emplois pérennes, budgétisés, d'une durée réelle avec un salaire qui permette de vivre dignement ;
- ✚ La fin des politiques d'austérité et la réorientation des aides diverses et des exonérations fiscales et de cotisations, en faveur des services publics, de la protection sociale et des usagers.

Nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer afin d'aborder ce dossier et les revendications légitime de notre organisation syndicale.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, nos meilleures salutations.

Pour la CSD CGT des Services Publics 68,
Nathalie KERN

